

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires étrangères

Mercredi  
31 octobre 2007  
Séance de 12 h 15

Compte rendu n° 14

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

– Audition de M. Daniel Shek, ambassadeur d’Israël en  
France ..... 2

**Présidence  
de M. Axel Poniatowski,  
*président***



## **Audition de M. Daniel Shek, Ambassadeur d'Israël en France**

**Le Président Axel Poniatowski** a remercié l'ambassadeur d'être venu s'exprimer devant la Commission et a souligné le vif intérêt que les commissaires portaient à son audition.

**M. Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France**, s'est réjoui de se voir offrir une telle occasion et a affirmé vouloir parler en toute franchise, sans chercher à faire de son intervention un exercice de style. Rappelant qu'il avait déjà eu la chance de s'exprimer dans les mêmes conditions un an auparavant, il a insisté sur la permanence des thèmes intéressant Israël au premier chef : la situation au Liban, en Iran et en Palestine. Aujourd'hui, seul l'ordre de priorité des difficultés a changé, les problèmes palestiniens passant avant le cas iranien et les affaires intérieures libanaises.

M. Daniel Shek a souhaité aborder successivement deux sujets : la question palestinienne et la relation entre la France et Israël.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, la première question qu'il convient de se poser est : comment surmonter l'Histoire ? Longue et douloureuse, l'histoire de ce conflit remonte au moins à la fondation de l'Etat d'Israël il y a soixante ans, et vraisemblablement beaucoup plus loin. Dès 1947, les Palestiniens ont rejeté le fait israélien alors même que cette attitude les desservait sur le long terme. En effet, le partage de 1947 reste la meilleure offre qui ait jamais été faite aux Palestiniens. Toutefois, elle est devenue beaucoup plus difficile à appliquer au fil du temps, ce qui explique la situation actuelle et le fait qu'aucun moyen de coexister n'a encore été trouvé.

De même, l'Histoire a donné tort à ceux qui ont cru que le rejet initial privait les revendications palestiniennes de toute chance d'aboutir. Une solution doit être trouvée, et les Israéliens sont revenus à leur position de 1947 d'acceptation du fait palestinien, position qui avait été peu à peu oubliée au profit de la volonté de construire le Grand Israël. A l'heure actuelle, tous les Israéliens sont convaincus que la seule issue au conflit israélo-palestinien est diplomatique et politique et ne passe pas par les moyens militaires. Ce changement est tangible, par exemple à travers les mesures prises en faveur de la décolonisation de certaines régions et le retrait de Tsahal de la bande de Gaza, décisions qui ont généré des souffrances pour une partie de la population israélienne. Le fait palestinien est donc aujourd'hui reconnu par toutes les forces politiques ; la principale question n'est pas l'objectif à atteindre mais les moyens d'y parvenir. La partie palestinienne devra également se faire à l'idée que les ambitions idéologiques doivent céder le pas face aux réalités diplomatiques. A cet égard, les débats sur l'Histoire ne doivent pas interférer avec les réflexions des leaders politiques et des diplomates sur le futur à bâtir et doivent être laissés aux historiens. Il est vain d'interroger le passé pour savoir lequel des deux peuples a le plus souffert ; il convient plutôt de se demander comment arrêter les souffrances actuelles de chacune des deux populations, objectif que promeut la partie israélienne comme les déclarations d'Ehud Olmert devant la Knesset l'ont montré encore récemment.

Une fois surmontées les questions historiques, reste à savoir comment la paix avec les Palestiniens peut être construite. A cet égard, il n'existe pas d'ennemis de la paix mais il convient de distinguer, entre les « vrais » et les « faux » amis de la paix. Seuls ceux qui acceptent sans réserve le principe de deux Etats pour deux peuples doivent être considérés comme recherchant véritablement la paix. La création de deux Etats nations, l'un palestinien et l'autre juif, est nécessaire à la solution du conflit. Chacun de ces Etats doit répondre à toutes les questions nationales que pose sa population, comme Israël a été la réponse à la fois aux revendications du peuple juif de disposer d'un Etat mais aussi au problème des réfugiés

juifs d'Europe et d'Afrique du Nord. C'est à travers la création de ces deux entités que réside le principal espoir de paix pour l'avenir. Deux obstacles majeurs se dressent face à cet objectif commun. Condition posée dans la proposition faite par la Ligue arabe, la question du droit de retour des Palestiniens en Israël pose un problème grave, voire existentiel pour Israël et le futur Etat palestinien. Il s'agirait en fait d'un double droit au retour, puisque les Palestiniens revendiquent le droit pour les réfugiés de se réinstaller non seulement sur le territoire de leur futur Etat, mais aussi sur celui de l'Etat d'Israël. Une autre difficulté de taille est posée par le rejet d'une partie importante de la classe politique et de la société palestiniennes, notamment les formations islamistes comme le Hamas et d'autres groupes plus petits, de la solution de deux Etats pour deux peuples et par leur volonté de parvenir à une solution sans l'Etat d'Israël. Il ne faut pas se laisser abuser par la rhétorique employée par ces parties. Les événements récents témoignent de cette grande difficulté, le Hamas ayant fait le choix de recourir à des moyens politiques qui font de Gaza un lieu porteur de menaces permanentes pour la sécurité d'Israël.

M. Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France, a estimé que cette secousse violente avait dans le même temps contribué à ouvrir une fenêtre d'opportunité à court et à moyen terme, en permettant de distinguer clairement les partisans du dialogue de ses ennemis. La prochaine conférence d'Annapolis suscite effectivement de grands espoirs dans la mesure où elle marque le retour des Etats-Unis, absents pendant de longues années des négociations. Aujourd'hui, ce pays fait preuve d'une réelle volonté de s'impliquer, en appuyant notamment le dialogue entamé au plan local. Depuis plusieurs mois, en effet, le Premier ministre Ehoud Olmert et le Président Mahmoud Abbas se rencontrent régulièrement et abordent en toute franchise les questions de fond. Parallèlement, leurs équipes respectives travaillent à traduire cette bonne atmosphère dans un texte qui pourrait prendre la forme d'une déclaration de principe et être présenté lors de la conférence d'Annapolis. L'objectif de cette rencontre est très clair pour Israël : il s'agit de lui permettre de parvenir à une paix régionale. Cette conférence constitue donc bien un moment d'espoir.

Puis, l'Ambassadeur a abordé la question des relations entre la France et Israël. La relation entre les deux pays a toujours été passionnelle, dans le bon comme dans le mauvais sens. Aujourd'hui, elle tend à s'apaiser et même à s'améliorer significativement. De nombreuses portes s'ouvrent et de nombreuses preuves d'intérêt se manifestent pour élargir le champ de la coopération entre les deux pays, au-delà des questions politiques et diplomatiques traditionnelles. Cet intérêt marqué est le fait non seulement de la classe politique et du monde des affaires mais aussi de la société civile avec laquelle de nouveaux terrains d'entente se dessinent dans des domaines tels que le développement durable ou la protection de l'environnement. Il s'agit donc d'une période favorable aussi bien pour l'ambassadeur d'Israël en France que pour l'ambassadeur de France en Israël grâce à une meilleure compréhension mutuelle. On ne peut que se féliciter de cette évolution au moment où Israël s'apprête à célébrer son soixantième anniversaire et soixante ans d'amitié entre la France et Israël. Les générations actuelles tendent en effet à oublier que ce ne sont pas les Etats-Unis mais la France qui a joué un rôle important dans la création d'Israël, en soutenant la naissance de l'Etat et lui apportant son aide au cours de ses premières années d'existence qui ont été particulièrement difficiles. La célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Etat d'Israël doit donc être également l'année d'une redécouverte entre les deux pays.

Après avoir remercié l'Ambassadeur pour la franchise et la clarté de son exposé, le **Président Axel Poniatowski** a rappelé que les points essentiels à régler entre le gouvernement israélien et l'autorité palestinienne avaient été énumérés par le Quartet et étaient bien connus. Dans ces conditions, que peut-on véritablement attendre de la conférence d'Annapolis ? Ne doit-elle pas permettre d'aller plus loin que la simple énumération des

sujets à traiter en leur proposant des solutions ? Il a ensuite invité l'Ambassadeur à évoquer la position d'Israël par rapport à l'Iran.

Reconnaissant que les points essentiels de divergence étaient effectivement connus depuis longtemps, **M. Daniel Shek** a rappelé que ces questions étaient restées ouvertes, dans le cadre du processus d'Oslo, jusqu'au règlement du statut final de l'Etat palestinien. Cette approche a échoué depuis près de sept ans. Depuis Camp David, une sorte de vide diplomatique s'est instaurée, que les discussions actuelles viennent combler, en abordant d'entrée de jeu, les questions de fond. Il s'agit maintenant de savoir comment parvenir au succès de cette rencontre. Il importe que la volonté de traiter les questions de fond aboutisse à un texte comprenant les contours d'une solution négociée. En l'état actuel des choses, il est en effet peu probable que ce texte prenne la forme d'un traité de paix, compte tenu des fragilités politiques de part et d'autre et de la faiblesse des institutions palestiniennes qu'il importe de renforcer.

En ce qui concerne la crise iranienne, elle ne concerne pas uniquement Israël mais la communauté internationale tout entière, comme l'atteste d'ailleurs l'implication du Conseil de sécurité des Nations unies, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ou encore de l'Union européenne. La France participe à ces efforts avec une ligne politique claire qu'ont rappelée aussi bien le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, que le Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Bernard Kouchner. Ces derniers ont, en effet, déclaré que la crise iranienne constituait le principal défi aujourd'hui et Israël, qui n'intervient qu'en second ligne, ne peut que souscrire à cette position. L'Ambassadeur a estimé que le meilleur moyen d'éviter le pire était d'aller jusqu'au bout de la logique diplomatique qui reposait aussi bien sur des pressions politiques et des sanctions économiques que sur l'énoncé de l'éventualité d'une intervention militaire. Dans ce contexte, il est important de laisser les diplomates faire leur travail.

Se félicitant des propos de l'Ambassadeur sur la nécessité d'un Etat palestinien, **M. Jean-Michel Boucheron** a souligné que si, un jour, la possibilité de sa création devait disparaître, ce serait la plus mauvaise nouvelle pour l'Etat d'Israël depuis qu'il existe. Il a ensuite souhaité obtenir des précisions sur la récente incursion de bombardiers israéliens dans l'espace aérien syrien.

**M. Daniel Shek** n'a pas confirmé la réalité de cette incursion et fait observer que seuls deux pays leur avaient exprimé leur désapprobation sur ce prétendu événement : la Syrie elle-même et la Corée du Nord.

**M. Jean-Jacques Guillet** a remarqué que si la classe politique israélienne était parvenue à un consensus sur la création d'un Etat palestinien, elle était encore divisée sur les moyens d'y parvenir. Or, cette question est au cœur du processus de paix. Il s'est également inquiété de la construction de routes et de l'extension des implantations en Cisjordanie, considérant que ces initiatives portent atteinte à la viabilité économique d'un futur Etat et hypothèquent les chances de succès des négociations.

**M. Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France**, a estimé que seule une faible minorité demeure opposée à la création d'un Etat palestinien. Si la méthode est une question essentielle, elle sera discutée et soumise à l'approbation des électeurs le moment venu. Le consensus sur l'objectif d'un Etat palestinien constitue une avancée riche d'espoir.

L'existence de colonies à Gaza était considérée comme un obstacle à la viabilité de l'Etat palestinien avant que tous les Israéliens, colons comme militaires, s'en retirent. La Cisjordanie pourrait bénéficier à l'avenir d'une évolution du même type, si la perspective de

la paix devenait tangible. Les Israéliens ont démontré qu'ils étaient capables de défaire ce qu'ils avaient réalisé antérieurement ; cela pourrait aussi s'appliquer à la barrière de sécurité.

Après avoir émis des doutes sur l'avenir de la Cisjordanie, **M. Didier Mathus** s'est félicité du soutien apporté par les Israéliens au président Abbas en regrettant son caractère tardif. En empêchant l'Autorité palestinienne d'exercer son rôle, les Israéliens ont commis une erreur qui a contribué à renforcer l'influence du Hamas. Les Israéliens sont-ils prêts à admettre cette erreur stratégique ?

**M. Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France**, a réfuté cette analyse en faisant valoir que les Israéliens avaient toujours favorisé les contacts avec les leaders palestiniens dès lors que ceux-ci se comportaient en partenaires sincères. Yasser Arafat en faisait partie jusqu'à l'échec de Camp David qui peut lui être imputé alors que les négociations étaient véritablement sur le point d'aboutir.

Le Hamas n'a pas gagné les élections palestiniennes en raison de ses positions sur le processus de paix ou sur Israël, mais en réaction à la corruption et à la gouvernance défailante du Fatah.

Israël est aujourd'hui disponible pour négocier avec les autorités palestiniennes puisqu'elles ont clairement exprimé leur attachement à la paix.

**Le Président Axel Poniatowski** a remercié l'Ambassadeur pour ses réponses et fait part de la disponibilité de la commission pour le recevoir à nouveau.

—